60e ANNEE (6 SÉRIE) N° 40 5 OCTOBRE 1950

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Culture du fond des Océans. — II. Les nébuleuses spirales. — III. La prévision du temps. — IV. Le sens de la direction chez les oiseaux. — V. Ce qu'on a fait pour réparer les incendies des Landes. — VI. Saint Sidoine Apollinaire. — VII. Saint Grégoire de Tours. — VIII. Les idées sur l'au-delà, chez les païens, selon Franz Cumont. — IX. Au Portugal. — X. En Corée, précisions sur le *taoïsme*.

I

Va-t-on exploiter le lit des Océans? Telle est l'étrange question que se pose et que traite M. Gustave G. Toudouze, dans *Hommes et Mondes* d'août 1950.

Notons d'abord que l'auteur de cet article est un ancien chef technique du Service cinématographique de la Marine nationale ; il est spécialiste très documenté du sujet dont il parle, et il nous apprend des choses très curieuses.

En fin d'automne 1946, par un décret qui passa à peu près inaperçu, le président Truman annexa au territoire national des Etats-Unis toute la terre en bordure des côtes, jusqu'à une distance variant entre 180 et 200 mètres de profondeur. Il s'agissait donc d'un terrain *sous-marin*, atteignant, selon les calculs les plus exacts, 1.812.930 km² La surface totale des Etats-Unis, y compris l'Alaska, s'élevant à environ 9.400.000 km², cette surface se trouverait donc accrue de 20 %, ce qui ferait plus de trois fois celle de la France.

La décision du président Truman avait été préparée par des études scientifiques menées à l'Université de Columbia par le géographe George T. Renner et l'économiste Harold F. Clark. Pour les deux savants américains, qui semblent s'être inspirés de Jules Verne, les eaux territoriales d'un pays maritime constituent trois domaines connexes : une *mine*, un *champ*, une *ferme*.

1° Une *mine*. Il y en a deux au lieu d'une, dans l'eau et sous l'eau. Selon les géologues, il y a sous les eaux, mais accessibles au travail humain, des mines de houille, de pétrole, d'uranium, de fer, de plomb, d'argent, d'or, avec des tonnages pratiquement inépuisables.

Mais dans les eaux elles-mêmes, selon les chimistes, les érosions séculaires ont entraîné des milliards de tonnes de produits minéraux divers, retenus en suspension diluée ou en dépôts précipités sur les fonds. Un km³ d'eau de mer retient en suspension 1.500.000 tonnes de magnésium. Une tonne d'eau de mer renferme 50 milligrammes d'or. Il s'agit donc simplement de créer l'outillage nécessaire pour exploiter ces réserves énormes.

2° Un *champ*. Ici, nous avons affaire aux botanistes et ils affirment que, du point de vue de la flore, la mer constitue un milieu de production très supérieur à la terre. On y compte environ 2.000 espèces d'algues, dont aucune n'est vénéneuse. Chaque algue, de la plus minuscule à la plus gigantesque — certaines atteignent 500 mètres de long — est une véritable usine vivante Elles puisent toutes dans le sein de la mer, sans avoir besoin ni d'engrais ni de fumier, et sans que le terrain de production s'épuise. La mer est un milieu de production à capacité illimitée et à enrichissement incessant, toujours supérieur à tous les prélèvements opérés ou à opérer. Ceci n'est pas pure spéculation : les Japonais ont tenté avant la guerre de créer des goémonnières artificielles et avaient commencé à en tirer des résultats extraordinaires. Mais, direz-vous, à quoi peuvent bien servir toutes ces sortes d'algues, pour nous autres hommes ? Réponse :

« Se basant sur des travaux d'ailleurs en grande partie français, les professeurs Clark et Renner ont dressé l'interminable liste des produits et objets que les algues, soit par elles-mêmes, soit par leur sous-produit, l'algine, sont susceptibles de fournir en quantités inouïes, et qui, par leur variété, dépassent même le catalogue, déjà considérable, que Jules Verne fait présenter par le capitaine Nemo à son hôte involontaire, le professeur Aronnax. »

L'exploitation des algues peut donner en effet de l'iode, des vernis, de la gomme pour encollage, des engrais, de la potasse, de l'azote, de la cellulose, des produits désinfectants, du papier, des hydrocarbures, des films cinématographiques, des produits pharmaceutiques, des couleurs, des briquettes, des boulets, des pâtes alimentaires, des tissus, des fourrages, des produits plastiques, et ce catalogue n'est pas clos, il peut s'allonger presque indéfiniment et l'on y trouvera des articles inattendus, voire contradictoires !

Il s'agirait, alors, de créer des usines spéciales pour traiter les goémons et, par la masse traitée, diminuer les frais de revient.

3° Enfin, la *ferme*. Il existe en effet 13.000 espèces de poissons, dont un dixième seulement sont des poissons d'eau douce. Ajoutez à cela les crustacés, les coquillages, les mammifères marins. C'est toute une faune à superposer à la flore océanique, une faune d'une prolifération telle que sans une abondance d'animaux destructeurs, sans parler de l'homme, les myriades d'œufs pondus par les seuls

harengs et les morues produiraient tant de petits que bientôt, dans la mer, il y aurait plus de poissons que d'eau !

Or, l'élevage de cette faune est encore rudimentaire. Ce n'est guère que pour les huîtres et les moules qu'on a créé des parcs de production et d'exploitation régulière. Il reste donc d'immenses progrès à accomplir !

« Pêcheurs, armateurs, fabricants de conserves n'ont donc qu'à envisager, en constructions navales, en méthodes de pêche et en systèmes d'usines un développement raisonné, qui mettra à la disposition d'une clientèle accrue une nourriture phosphorée particulièrement favorable à la santé humaine, à la fois en consommation fraîche directe, en salaisons et conserves, et en produits pharmaceutiques, dont la fabrication laissera encore de très importants sous-produits industriels et chimiques. »

Les promoteurs de ces études ont déjà dressé un plan d'application, qui demanderait des dizaines d'années et bien des millions de dollars pour être mené à bien, mais ils affirment que rien ne sera plus rentable qu'un tel plan.

Le premier travail sera la délimitation du champ ainsi annexé au socle continental des Etats-Unis, dont l'exemple ne saurait tarder à être suivi par les autres nations à littoral maritime développé, telles que la Grande-Bretagne, la France, la Hollande, la Belgique, l'Italie, etc. Il faudra faire le tracé des profondeurs-limites de 200 mètres, autour des côtes, puis un bornage par bouées métalliques voyantes, plus tard par filets métalliques analogues à ceux employés pour arrêter les sous-marins. Viendra ensuite le cadastrage des terrains délimités, opération sans difficultés importantes. Enfin, la mise en vente ou en fermage des terrains sous-marins à exploiter, qui supposerait d'abord toute une législation nouvelle, pour la délimitation de ces propriétés foncières d'un genre tout nouveau.

On en viendrait, alors, à l'exploitation et aux « affaires ». Au dire des savants de l'Université Columbia, ces affaires seront excellentes et même, sans doute, très supérieures aux prévisions. Il y aura les matières premières : pétrole notamment, beaucoup plus abondant sous les eaux de la mer que sous les couches terrestres. Ce sera moins coûteux que d'aller exploiter le pétrole des îles Bahrein ou celui d'Akaba. En second lieu, l'agriculture sous-marine est appelée à des réalisations prodigieuses. Un hectare d'océan sera capable de produire cent fois plus qu'un hectare terrestre. Cette agriculture portera le nom d'*hydroponie*, ainsi défini par nos savants américains :

« Le caractère révolutionnaire de la culture sans terre consiste à substituer, dans le monde végétal, la dynamique des fluides à la dynamique d'un solide poreux. »

Enfin les éleveurs pourront s'en donner à cœur joie. Il y aura des « *ranches* de poissons et de cétacés », au lieu de ranches d'ovidés et de bovidés. On constituera des fermes de veaux marins et de phoques, selon les latitudes et les configurations locales. Le commerce des fourrures et des peaux recevra un appoint extraordinaire. Il est probable aussi que l'on pourra, finalement, utiliser l'énergie des vagues, des marées et de l'hydrothermie pour faire tourner les usines à créer au bord de la mer ou dans les moindres îlots et récifs des côtes. Enfin des avantages militaires à définir mais qui s'avèrent incalculables pourront être tirés de ces aménagements nouveaux.

Tout cela ressemble à du Jules Verne, mais ce ne serait pas la première fois que l'imagination créatrice du romancier français aura donné l'impulsion à des recherches et à des réalisations étonnantes !

L'article se termine par des considérations géologiques sur les territoires sous-marins communs à la France et à l'Angleterre ou à l'Angleterre et l'Irlande. Mais de ce côté-ci de l'Océan, aucune « annexion du fond des mers » n'a été décrétée, aucune délimitation entreprise. On en reste à la règle surannée des 3 milles marins d'eau territoriales, soit 5.556 mètres, ce qui était la portée des pièces d'artillerie de marine, lorsque la règle fut adoptée. Cette portée est aujourd'hui très largement dépassée et depuis longtemps il est question de changer la largeur des « eaux territoriales ». En attendant il sera intéressant pour tous de suivre de près ce qui se fera en Amérique, dans le domaine que nous venons d'indiquer, lorsque les Etats-Unis pourront se jeter de nouveau à plein dans les travaux du temps de paix.

II

Empruntons au même numéro de la même revue un article de Paul de Rosaz sur les *nébuleuses spirales*. On sait que ce terme est équivalent à celui de *galaxies*. Longtemps on a cru que toutes les nébuleuses faisaient partie de notre *Voie lactée*, ce qui revenait à dire qu'il n'y avait qu'une seule *galaxie* constituant l'univers créé. Mais le perfectionnement et la puissance des instruments d'optique, dans les observatoires, l'emploi de la photographie télescopique ont révolutionné nos connaissances sur ce point. Le champ des observations astronomiques, à l'aide du télescope du Mont-Wilson, aux Etats-Unis, s'étend actuellement à une distance de 400 milliards d'années-lumière, chaque année-lumière valant environ 10 trillions de kilomètres. Pour chiffrer une telle distance il faut écrire un 4 suivi de 24 zéros, ce qui s'écrit : $4{,}10^{24}$

Il existe des espaces *intergalactiques*, c'est-à-dire séparant une « Voie lactée » ou nébuleuse spirale d'une autre. On estime qu'il doit exister des milliards de ces galaxies aussi vastes que celle que nous habitons et dont chacune est formée de milliards de soleils ou d'étoiles ! La photographie détache nettement ces galaxies les unes des autres. Déjà des milliers de ces nébuleuses spirales ont été observées et photographiées. L'analyse spectrale a permis de constater qu'elles se déplacent dans le vide qui les entoure à des vitesses qui vont de 20.000 kilomètres à l'heure, pour les plus rapprochées de nous jusqu'à 40.000 pour les plus éloignées.

Pourquoi cette différence de vitesse ? On ne peut l'expliquer, actuellement, de façon certaine. On sait que le chanoine Lemaître, de Louvain, a émis l'hypothèse désormais fameuse, d'une explosion de ce qu'il nomme l'*atome primitif*, contenant d'abord toute la matière créée. Et tout se passe comme si, dans cette explosion, les parties les plus superfi-

cielles de l'atome, les plus extérieures, et donc celles qui sont parties les premières à travers l'espace, mettaient en action une énergie propulsive plus grande que celles qui allaient les suivre dans leur fuite vers l'infini !

A noter que notre Voie lactée suit cet exemple et qu'elle obéit à une puissance d'expansion qui agrandit l'espace occupé par elle et qui est plus forte à la périphérie qu'au centre.

« Dans son ensemble galactique, comme dans chaque nébuleuse spirale, l'univers — le Cosmos — est donc, *actuellement*, en voie d'expansion. »

L'auteur souligne le mot *actuellement* qui est de grande conséquence. De deux choses l'une, en effet : ou bien le fait que les nébuleuses dans leur expansion en tout sens autour de leur espace particulier ne sont pas enchevêtrées les unes dans les autres, et n'ont pas parcouru tout l'espace qui leur est assigné, prouve que ce mouvement d'expansion n'a pris naissance qu'à une date relativement récente, de l'ordre de *quelques milliards d'années* — une goutte d'eau dans l'éternité — ou bien, il y a, dit notre article, « périodiquement un arrêt de cette expansion universelle », en sorte que « l'équilibre cosmique, menacé de rupture par le prolongement indéfini de celle-ci, soit périodiquement rétabli par un mouvement inverse ramenant à leur point de départ ». Il y aurait donc comme une immense respiration de l'univers créé ; dans le mouvement d'expiration, l'expansion se produirait, et dans celui d'aspiration, l'univers reviendrait à son état primitif. Il s'ensuit qu'il est possible d'adopter, pour la création deux chronologies, la chronologie courte, celle qui ne connaît qu'un seul mouvement d'expansion consécutif à l'explosion de l'atome primitif, et la chronologie longue, suivant laquelle, il y aurait expansion et contraction, un nombre illimité de fois, chaque période s'étendant sur des milliards d'années !

Il va sans dire que le choix entre les deux chronologies ne repose que sur des inspirations personnelles des savants, sans qu'aucun fait vienne appuyer l'une ou l'autre hypothèse. Notre auteur est pour la chronologie longue ; estimant que la plupart des savants sont de son avis, il écrit :

« Or, selon les données scientifiques actuelles, tout se passerait bien ainsi, au cours de cycles grandioses d'une durée immense, se chiffrant par millions de milliards d'années ou de siècles » [1].

Il rappelle à ce sujet une idée exprimée dans les *Védas* et selon laquelle ce double mouvement coïnciderait avec « la souffle de Brahma » !... L'Astronomie actuelle, dit-il encore, estime la durée d'une nébuleuse spirale à 220 milliards 752 millions de milliards d'années ! Ce chiffre fabuleux serait la somme de la période d'expansion et de la période de rétraction de la galaxie, la seconde période étant beaucoup plus courte que la première, car la désintégration atomique, par laquelle s'explique la rétractation, était plus rapide que l'expansion.

[1] A noter cependant, que les nébuleuses qui nous envoient leur lumière d'il y a 400 milliards d'années, ont pu changer depuis, si bien que nous ne savons rien de leur état *actuel !*

De tout cela, M. de Rosaz tire une conséquence métaphysique importante :

« Tout d'abord, écrit-il, [cela] nous conduit à concevoir l'univers comme un système nébulo-galactique unique, englobant non seulement notre Voie lactée et les nébuleuses spirales qu'on découvre au-delà dans l'espace intergalactique, mais les milliards de milliards d'autres qui, selon toute vraisemblance, gravitent au-delà, à des distances s'exprimant par d'autres milliards de milliards d'années-lumière et actuellement hors de la portée extrême de nos instruments d'optique.

Or, de l'existence d'un univers aussi démesuré, obéissant, pour ainsi dire d'un seul bloc, à une impulsion originelle unique qui entraînerait, en premier lieu, son expansion jusqu'aux limites du possible, puis, en second lieu, par le mouvement inverse, et en contre-partie, à sa destruction totale d'un seul coup, de l'existence d'un tel univers se dégage nécessairement, par voie de conséquence, une notion de commencement et de fin : non plus dans un sens relatif impliquant une chaîne ininterrompue de périodes d'expansion et de dégression, mais dans le sens absolu de ces termes : ce qui nous ramènerait à la notion de Création, telle qu'elle nous a été transmise par les Livres sacrés des anciennes religions et notamment par la Bible, au chapitre de la Genèse. Une fois de plus les découvertes de la Science ramèneraient celle-ci dans les voies de la Tradition. »

Nous avons voulu citer ce passage intégralement, en raison de la déclaration finale ; elle nous change des affirmations péremptoires de naguère, selon lesquelles il y avait divorce absolu entre la Science et la Religion, divorce que le marxisme tient encore pour incontestable.

Toutefois M. de Rosaz n'admet pas que la Sagesse du Créateur ait créé l'univers pour le détruire, d'un seul coup, mais au contraire qu'il y a destruction seulement partielle, n'empêchant pas la continuation du reste de l'univers ou l'apparition de nouvelles galaxies :

« Dès lors, dit-il, il n'y a pas de raisonnement, pas d'argument d'ordre rationnel ou sentimental qui puisse nous interdire de penser qu'au-delà des 400 milliards d'années-lumière, représentant aujourd'hui la portée extrême de nos instruments d'optique, il ne puisse exister d'autres systèmes nébulo-galactiques beaucoup plus étendus que celui dont nous faisons partie et que ceux-là — ou un grand nombre d'entre eux — au lieu d'en être à leur période d'expansion, ne soient au contraire, à leur période de dégression, s'acheminant vers... l'anéantissement total, pour céder leur place dans le Cosmos à d'autres univers en voie de formation. C'est là, nous semble-t-il, l'hypothèse la plus vraisemblable... »

Ainsi nos savants spéculent sur les deux concepts les plus déconcertants : le concept d'éternité et le concept d'infini ou indéfini spatial. Dans l'éternité, sans commencement et sans fin, on peut loger une série illimitée de périodes d'expansion et de dégression, de créations et d'anéantissements. Et dans l'infini ou indéfini spatial, on peut situer un nombre indéfini de galaxies, formées de milliards de soleils chacune, car à mesure que nos instruments d'optique vont plus loin, on rencontre de nouveaux univers et jamais encore on n'a pu assigner une borne à la création dans l'espace ! *Cœli enarrant gloriam Dei...*

III

C'est un sujet assez voisin que nous abordons, avec M. René Sudre, dans la *Revue des deux mondes* du 1^er^ août 1950, sous le titre : *La prévision du temps.*

M. R. Sudre rappelle d'abord ce qu'était la météorologie au temps de Descartes, qui en a beaucoup écrit dans ses *Mémoires*. Et il constate que les progrès accomplis depuis Descartes, dans ce domaine, ne sont pas énormes.

« Dans un livre qui vient de paraître, *La Météorologie et ses applications* (Flammarion, 1950), un distingué spécialiste qui dirigea l'Institut de physique du globe, M. Charles Maurain, avoue qu'on ne connaît qu'imparfaitement le mécanisme de la pluie ; ceux de la neige et de la grêle, il n'en parle même pas. »

Le plus sûr de l'état de nos connaissances, c'est que la météorologie d'aujourd'hui ne saurait, en un endroit donné, prédire le temps plus de 48 heures à l'avance. La météorologie allemande, pourtant fort bien organisée, avait décrété l'impossibilité d'un débarquement, en Normandie, pendant plusieurs jours après le 4 juin 1944. Et pourtant, ce débarquement eut lieu, comme on sait, le 6. Pourquoi cette erreur ? Parce que les Allemands ne pouvaient avoir, à cette époque, les renseignements venant d'un peu partout qui sont nécessaires aux prévisionnistes des observatoires. Car « toute l'atmosphère concourt à faire la pluie et le beau temps en un lieu donné ». C'est le télégraphe qui a rendu possible la prévision du temps. Le premier élément de toute prévision est l'établissement des *isobares*, c'est-à-dire des lignes d'égal niveau barométrique ou poids atmosphérique. Leur tracé est aujourd'hui l'occupation majeure de milliers de météorologistes. Ces lignes isobares se ferment souvent sur elles-mêmes, enfermant un centre qui est soit un maximum de hauteur barométrique, qu'on appelle « anti-cyclone », soit un minimum, qu'on appelle « cyclone ». Ces centres se déplacent à une vitesse très variable, habituellement environ 60 km à l'heure, dans une direction qui peut changer d'un jour à l'autre. Un anti-cyclone amène, en principe, le beau temps, et un cyclone, la pluie, le vent, la tempête. Les limites de pression barométrique, en dessus et en dessous de 760, sont de 790 à 725, ou en millibars : entre 1053 et 966.

Si les choses se réduisaient à cela, ce serait relativement simple ; la carte des isobares donnerait immédiatement les prévisions à faire. Mais il faut tenir compte de nombreux autres facteurs et d'abord du vent, de sa direction, de sa vitesse, des causes locales qui lui donnent une accélération ou un retardement : le mistral, dans la vallée du Rhône, a une allure différente que le vent du nord dans le bassin parisien. Il faut en outre enregistrer la température, le degré d'humidité ou hygrométrie, les résultats de sondages en altitude, etc.

« Au total, c'est une centaine de nombres divers que la Météorologie nationale demande à ses agents et correspondants chaque jour. »

Autre notion d'importance capitale : il existe des « centres d'action », dont dépend la formation des cyclones et anticyclones. Ces centres sont au nombre de trois, dans l'hémisphère nord, et ils règlent le temps en Europe : le minimum de pression d'Islande, le maximum des Açores et le maximum de Sibérie.

« Ils semblent régler la douceur ou la rudesse de nos hivers. Quand la saison est peu rigoureuse, c'est que le centre islandais est très actif et que ses dépressions contrecarrent l'influence du centre sibérien, qui produit le froid et la sécheresse. Le déplacement vers le nord de l'anticyclone des Açores rétrécirait le couloir des dépressions océaniques et amènerait du froid et de la neige. Entre ces centres, il y a des compensations curieuses qui font que la nature n'est jamais inclémente sur toute la terre au même moment. »

Ce que le prévisionniste doit chercher à découvrir également ce sont les points où se heurtent les « fronts chauds » venant de l'équateur, et les « fronts froids » qui viennent du pôle et de l'Océan arctique. On reconnaît la correspondance des fronts à la succession de nuages, l'ascension de l'air chaud formant une « tête » de cirrus, un « corps » de nimbus, une « traîne » de cumulus. C'est le savant Norvégien Bjerknes et son école, qui, depuis 1918, ont mis au point ce genre de facteurs de nos prévisions. Des théoriciens tels que M. Wœhrlé et M. Dèdebant ont tenté de construire d'après cela ce qu'ils nomment « la mécanique de l'atmosphère ». Mais cette science n'est encore qu'à son berceau. On ne peut attendre qu'elle soit adulte pour prévoir et prédire le temps. Notre Météorologie nationale s'y applique de son mieux et y arrive avec un pourcentage de 70 %. Pour cela, elle enregistre nuit et jour les communications de 500 points de la France et du monde, y compris 13 stations flottantes de l'Atlantique. On reçoit par télétype 60.000 messages de 5 chiffres par jour, on les pointe, on les analyse et, 3 ou 4 heures après, ces messages sont transformés en cartes et en bulletins de prévision du temps probable par régions, pour le lendemain, et la « tendance » pour le surlendemain. Pour cela :

« Le « prévisionniste », comme il s'appelle, reporte d'abord sur une carte transcontinentale toutes les pressions et il trace ses isobares. Ensuite, il compare cette carte avec celle de la veille et il dresse une seconde carte, celle des variations de pressions. De celle-ci il déduira une troisième carte qui est la carte probable du lendemain. »

Il existe à la Météorologie nationale une quinzaine de ces précieux spécialistes. Modestes et savants, ils ont besoin d'un entraînement d'au moins deux ans pour établir un pronostic correct. C'est dire qu'il y a une part de « flair » et de « divination » dans leur travail ! Ils se tromperaient moins souvent s'ils avaient encore davantage de renseignements.

« La météorologie, conclut M. René Sudre, est très éloignée d'être une science certaine, mais il ne faut pas la railler comme on raille en France, depuis Voltaire, tous ceux qui se piquent de prédire l'avenir : dans son imperfection, elle rend d'immenses services. »

Les aviateurs en particulier savent bien qu'ils ne pourraient entreprendre leurs longs trajets dans les airs, sans un graphique soigné des temps probables, nuages et vents, qu'ils rencontreront sur leur route. Quant à l'appel aux cycles de temps se répétant selon la position des taches solaires ou des planètes, notamment une période de 11 ans, selon laquelle les mêmes « temps » se reproduiraient, c'est quelque chose de tout à fait chimérique.

IV

Si la météorologie est pour les savants, aussi bien que la météoropathologie, dont nous parlions dans notre dernière Causerie à la suite de feu Charles

Richet, une *terra ignota*, voici un domaine qui ne l'est pas moins : celui du *Sens de la Direction chez les Oiseaux*. C'est M. Jean Dorst qui traite ce sujet, souvent remis en question, dans la *Revue de Paris* d'août 1950.

Ce qui donne lieu à ce problème c'est le fait bien connu actuellement des migrations des oiseaux. A vrai dire, les oiseaux ne sont pas seuls à émigrer et à faire de longs voyages. Nous avons, ici même, parlé des fameuses migrations des anguilles. Il y a aussi les harengs, les saumons, et d'autres poissons encore qui voyagent beaucoup. Parmi les mammifères terrestres, on signale les caribous des forêts canadiennes, les lemmings scandinaves, les chauves-souris ; parmi les mammifères aquatiques, les baleines ; parmi les insectes, les criquets si dangereux pour les récoltes algériennes et autres. De toutes ces migrations, nous ne connaissons que fort mal les mécanismes divers.

Pour en revenir aux oiseaux, ce que nous connaissons le mieux ce sont les migrations des hirondelles et martinets et des cigognes, mais il y a aussi celles des corbeaux, des canards sauvages et de bien d'autres encore. Des savants tels que Linné et Cuvier ont ignoré les migrations du martinet et de l'hirondelle et ont enseigné qu'ils passaient la saison froide, sous l'eau des marais. Ce n'est guère qu'à la fin du XVIII^e siècle que la vérité commença à percer. La certitude ne fut obtenue que par la pratique en grand du « baguage », consistant à fixer une bague de métal à la patte de l'oiseau, avec un numéro permettant de le repérer éventuellement.

Les migrations d'oiseaux posent de multiples problèmes : causes, manières de voler, hauteur et heures de vol, vitesse, routes suivies, lieux d'hivernage. Le problème le plus intéressant semble être pourtant celui de l'orientation. On a pu faire la preuve que l'hirondelle, après avoir émigré non seulement en Afrique, mais dans la *partie australe* de ce continent, revient au nid accroché sous le toit de la grange qu'elle avait construit au printemps précédent. De même, la cigogne d'Alsace revient au sien, au sommet d'un toit, pour la plus grande joie du village. Les pigeons, éloignés de leur colombier, y reviennent avec une précision et une rapidité qui a pu être mise à profit pour l'envoi de messages.

Il est des oiseaux qui font des migrations limitées : les corbeaux viennent de Scandinavie en France. L'alouette lulu et le bruant ortolan vont passer l'hiver en pays méditerranéen. Les canards, bécasseaux et nombre de limicoles vont chercher abri sur les étendues d'eau de l'Afrique tropicale. Mais c'est l'Afrique australe qui reçoit en hiver le plus grand nombre de nos oiseaux migrateurs, hirondelles, martinets, fauvettes, gobe-mouches.

« Un voyageur qui parcourrait l'Afrique orientale pendant l'hiver boréal y rencontrerait un grand nombre de nos oiseaux, ceux mêmes que nous voyons l'été dans nos jardins et bosquets. »

Naturellement, ce n'est pas seulement en Europe que ce phénomène se produit. On le retrouve en Asie et en Amérique. Le pluvier doré d'Amérique part de l'Alaska pour les Hawaï, ce qui représente un vol sans escale de 4.000 km. Le pluvier brun du Canada se transporte en Argentine, faisant ainsi 13.000 km.

Comment tous ces oiseaux trouvent-ils leur direction, à l'aller comme au retour ? On croit avoir remarqué que les orages, voire les émissions radiophoniques, troublent considérablement le sens de l'orientation chez les pigeons. Mais il est encore impossible d'interpréter ce fait. On a tenté de nombreuses expériences et toutes ont abouti à cette constatation, que les oiseaux transportés loin de leur nid le retrouvent, avec plus ou moins de retard. Il semble que les plus longues distances parcourues en un seul jour soient de l'ordre de 400 km ; mais il faut que le temps soit très beau, car, par mauvais temps, la distance parcourue s'abaisse jusqu'à 120 km en un jour.

Rüppel constata le retour d'hirondelles prises à Berlin et transportées à Madrid ou Athènes, c'est-à-dire à 1800 km de chez elles, en une dizaine de jours environ. Des pies grièches berlinoises, transportées à Marseille, à 1200 km de chez elles, y revinrent en 13 jours. En sens inverse, des éperviers ne sont jamais revenus à leur point de départ.

Pour expliquer l'orientation des oiseaux, les naturalistes ont parfois observé que l'oiseau a la vue très perçante, qu'il s'élève très haut, qu'il peut voir de loin et reconnaître le pays d'où il vient. Mais il est évident que cela n'explique rien dès qu'il s'agit de déplacement dépassant des centaines de kilomètres.

D'autres théories supposent chez les oiseaux migrateurs un « sens magnétique », analogue à une boussole, ce qui explique pourquoi ils sont sensibles aux orages et aux émissions radiophoniques Mais tout cela reste hypothétique et la certitude est peut-être encore éloignée pour nos moyens d'investigation.

V

Nous nous souvenons tous de l'émotion qui nous étreignait, l'an dernier, à pareille date, lors des tragiques incendies de forêts dans les Landes. Sans doute, presque chaque année, il y a des incendies dans cette partie de la France, comme dans les Maures, l'Esterel ou l'Estaque. Mais en 1949, les sinistres se multiplièrent jusqu'à la catastrophe. L'incendie détruisit 110.000 ha de bois, 556 bâtiments, hangars et maisons et causa la mort de 83 hommes.

Qu'a-t-on pu faire pour réparer un tel désastre ? C'est ce que nous expose (n° 40, de juillet 1950) la revue *Rapports France-Etats-Unis*, publiée par l'administration du plan Marshall.

Le plus urgent était de secourir les veuves, les orphelins, les parents dont les soutiens avaient disparu. Un premier secours de 100.000 francs fut alloué à chacune des familles des victimes. Dans les semaines qui suivirent chacune des 45 veuves reçut 1.500.000 francs, chacun des orphelins (au nombre de 53), 750.000 francs, chacun des ascendants en ligne directe, 500.000 francs. Les listes de souscriptions s'allongeant toujours, on put employer immédiatement 160 millions à la reconstruction. Aucun sinistré ne resta sans abri pour l'hiver.

Restait le bois atteint par le feu. Il était loin d'avoir perdu toute valeur ; les pins en effet ne sont consumés que dans leurs brindilles, les troncs

sont noircis mais intacts. Seulement, il fallait les traiter au plus vite, avant que l'humidité et les champignons les aient rongés. Et il fallait, sans se décourager, songer à replanter, pour la génération à venir, car trente ans sont nécessaires à un pin pour arriver à l'âge adulte.

On abattit, on scia, on empila les rondins en montagnes interminables. Mais le plus difficile était de trouver des acheteurs en un temps où déjà il y avait mévente.

Mesurons d'abord l'étendue du problème : **110.000** ha de bois, dont 52.000 dans la Gironde, 52.000 dans les Landes, 6.000 dans le Lot-et-Garonne, cela donnait environ 4 millions de mètres cubes de rondins. En déduisant les bois trop jeunes ou trop brûlés, il restait 3.800.000 m³ à exploiter et à livrer aux mines, aux chemins de fer, aux fabricants de papier et de caisses, qui sont les clients habituels des négociants landais. Les mines demandent des poteaux de soutènement, la S.N.C.F. des traverses et des fonds de wagon, les fabricants de papier tirent du pin des papiers d'emballage, les autres fabricants, des lames de parquet, des manches d'outils ou de balais, etc.

Comme la forêt landaise produit normalement 3 millions de mètres cubes de bois, il s'agissait donc de doubler la vente et même davantage. On comptait environ 900.000 m³ de bois pour les mines, 900.000 m³ de bois de papier, 2.000.000 m³ pour sciages et traverses.

Les houillères françaises, malgré 1.750.000 m³ de réserves, acceptèrent d'acheter 660.000 m³, sur le bois de 1950. Il restait à « placer » 240.000 m³ Il y avait le marché européen ; après de laborieuses discussions, 100.000 m³ de bois furent vendus. Pour les 140.000 m³ restant, on pouvait compter sur les mines nationales, en leur laissant le temps.

Il en allait autrement pour le bois à papier. Les cinq papeteries de Gascogne, qui produisent chaque année 70.000 tonnes de papier d'emballage, soit la moitié de la consommation française, n'ont besoin pour cela que de 400.000 m³ de bois. On était loin des 900.000 m³ à vendre. La trésorerie des papeteries leur permettrait-elle d'acheter un tel excédent ? d'autant que la Suède nous fournit des bois à papier, sous forme de pâtes, à un prix « anormalement bas » au dire des propriétaires landais. Il fallut négocier, accorder des crédits. Le bois s'écoula peu à peu. Quelques papetiers achetèrent pour exporter Pour le bois de sciage, sur 2 millions de m³, 1.200.000 étaient immédiatement disponibles. Dès le 18 septembre 1949, peu de temps après les incendies, le *Journal Officiel* notifiait l'ouverture à l'exportation d'un « contigent illimité » de bois de sciage. La S. N. C. F. acheta immédiatement 40.000 m³ de traverses et 50.000 m³ de fonds de wagons. Le marché intérieur devait absorber 440.000 m³ de planches et de lames de parquet. Il restait à placer 670.000 m³, soit le « contingent illimité ». Les Anglais achetèrent 100.000 m³ de traverses, 50.000 de fonds de wagons, 350.000 m³ de bois pour la fabrication des caisses. Il est probable qu'ils allaient bien au-delà de leurs besoins immédiats et qu'il faut parler ici de « solidarité internationale », ce qui est à souligner

L'Espagne, à son tour, acheta 45.000 m³ de traverses et 125.000 de sciage, tout en laissant la porte ouverte à de nouveaux achats. L'Italie fut une bonne cliente, car elle acheta pour 400 millions de bois brûlés, pour 250 millions de papeterie. Le Pakistan signa un accord pour 50.000 livres sterling de bois tendre. On négocia en outre avec le Danemark, l'Irlande, l'Argentine, le Portugal, la Suisse, la Turquie, l'Egypte, Israël, la Syrie, le Liban. Dans cette liste, pas un nom de pays sous licence soviétique ! Ce n'est pas de ce côté que devait venir du secours ! Le bois incendié est donc virtuellement écoulé. Au total, on calcule que l'Angleterre en a pris pour une valeur de 3 milliards de francs, l'Espagne pour un milliard, l'Italie pour 650 millions.

Mais si la catastrophe a pu être palliée, ses suites seront bien plus lourdes pour le pays. En moins de 50 ans, la forêt de Gascogne est tombée d'un million d'hectares à 461.000, soit moins de la moitié de sa superficie. Les nouvelles plantations devront attendre de vingt à trente ans, avant de produire. La France sera donc obligée bientôt d'importer du bois à son tour.

Le problème de la restauration de la forêt landaise se complique de divers éléments. Depuis 1918, la population de la région a diminué de 30 %. La lande devient désertique. Il est bien inutile de replanter s'il n'y a pas assez de monde pour exploiter, c'est-à-dire surveiller les incendies, les combattre, les éteindre avant qu'ils aient fait des ravages trop étendus. Impossible d'éliminer toutes les causes d'incendie. On a parlé de « sabotage », de « malveillance », mais il y a toujours eu des incendies dans les Landes. Il suffit de si peu de chose, pour que le feu prenne : un été trop sec, un accident imprévisible, un tesson de verre concentrant les rayons solaires, etc. Et l'eau manque dans le pays pour combattre les sinistres. Il n'y a pas assez de routes, pas assez de *pare-feu*, c'est-à-dire d'intervalles non plantés entre les secteurs boisés. On a mis en bois tout ce que l'on a pu ; on a supprimé des marais, et presque trop bien réussi à planter du pin partout. La parole est donc aux forestiers, aux ingénieurs, pour la reconstitution de cette richesse nationale. On a déjà dressé un plan, comportant la construction de 500 km de pistes intercommunales, l'établissement de 300 nouveaux km de pare-feu de 300 mètres de large, séparant les blocs forestiers, par des cultures ou des espaces de landes vides.

On doit planter aussi des rideaux de hêtres, plus résistants à l'incendie. On ne reboisera que 75 % des surfaces sinistrées, le reste devant être mis en culture, pour faciliter la lutte contre le feu, et aussi pour fixer la population. Des fermes-modèles sont chargées de déterminer le mode d'exploitation convenant le mieux au pays : seigle, prairies, etc. On reparle des troupeaux de moutons, comme au temps où les Landais était représenté traditionnellement monté sur des échasses. Jean-François Virenque, auteur de cette étude, conclut par ce mot entendu par lui d'un habitant du pays, parlant à son fils :

« On fera un peu de mouton. On plantera moins. Mieux vaut un peu moins de bois, mais qu'il brûle moins souvent. Somme toute, on y retrouvera bien notre compte... »

VI

Le martyrologe romain qui présentait jusqu'ici la fête de saint Sidoine Apollinaire, au 23 août, date conservée en plusieurs diocèses de France, l'a placée, dans ses dernières éditions, au 21 août, date plus exacte de l'anniversaire de sa mort. Il était né un 5 novembre, mais nous sommes mieux renseignés sur le mois que sur l'année, soit pour sa naissance, soit pour son départ de cette terre. Il semble qu'il soit né en 430 et mort en 486, mais on a proposé aussi 431, pour la première de ces dates, et 479 (Mommsen) ou 488 (Larousse), ou 489 (Tillemont), ou 482 (Bardenhewer), pour la seconde. M. Jean Champomier, qui lui a consacré une étude dans la *Vie spirituelle*, en 1941, nous parle de son épiscopat, dans la revue française *Ecclesia* d'août 1950, sous ce titre : *Pour sa fête le 23 août, au Ve siècle dans les Gaules. Un Evêque résistant et déporté, saint Sidoine Apollinaire.*

Avant se résumer l'article de M. Champomier, nous rappellerons les antécédents du saint. Rien, à vrai dire, n'y annonce le futur évêque ni le saint, objet d'un culte dans l'Eglise. Sans doute, il ne déparera pas la liste de ces grands seigneurs gallo-romains qui firent, en son siècle ou peu avant lui, carrière de haute vertu chrétienne : Paulin de Nole, Honorat de Lérins, Hilaire d'Arles, Eucher de Lyon, tous très distingués par la culture, par le haut caractère. Il est seulement d'une génération encore plus raffinée, plus complexe, au langage plus recherché. Les 150 lettres que nous a laissées Sidoine Apollinaire sont, pour nous, *précieuses*, dans tous les sens du terme, précieuses, parce qu'elles contiennent des peintures et des descriptions intéressantes du pays, des mœurs, des personnages du temps, précieuses encore davantage s'il se peut, par la prétention littéraire, par la poursuite du mot rare, de l'expression tarabiscotée de la tournure subtile, de l'affectation trop évidente d'élégance et de finesse d'esprit. Un érudit vient de lui consacrer une thèse dont le titre seul indique le sens général : *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule* (par A. Loyen, Paris, Les Belles Lettres, 1943).

Sidoine appartenait à une famille chrétienne de Lyon. Son nom complet a grande allure : Gaïus Sollius Apollinaris Sidonius. Il appartenait à la plus haute noblesse du temps, puisque son grand-père et son père avaient été préfets du prétoire des Gaules, la plus haute fonction administrative du pays. Il grandit dans un milieu riche et même fastueux. Ses études à Lyon et à Arles furent très soignées. Il connut les classiques latins à fond, mais beaucoup moins les grecs, dès lors un peu délaissés en Occident. En 451, il épousait la fille d'un noble arverne, nommé Avitus. La jeune fille s'appelait elle-même Papianilla ; elle avait de la vertu, du dévouement, un très belle dot, et notamment un magnifique domaine qui portait le nom du père : *Avitacus*, sur le beau lac d'Aydat, en Auvergne. La chance se mit à sourire aux deux familles. Avitus en effet devint empereur de Rome, en 455. Sidoine vint trouver son beau-père à Rome, obtint sans peine un poste honorifique et prononça, le 1er janvier 456, devant l'antique Sénat romain le panégyrique en vers de son beau-père ? L'admiration fut si générale et si vive qu'on lui vota une statue en bronze au forum de Trajan.

Mais il y avait alors au service des Wisigoths un haut personnage militaire, d'origine Suève, nommé Ricimer. Il n'avait pas été consulté lors de l'élévation d'Avitus à l'Empire ; il souleva les Italiens et l'armée contre cet Auvergnat, qui fut renversé en octobre 456, après 14 mois de règne. Sidoine sut pourtant se maintenir. En décembre 458, il prononçait de nouveau l'éloge de l'empereur régnant, qui s'appelait Majorien.

Mais Ricimer revint à la charge et renversa Majorien, qu'il avait élevé lui-même, en 461. Sidoine se retira dans ses terres, en Auvergne. Il pouvait méditer sur la fragilité des grandeurs terrestres.

Après Majorien, un obscur Libius Severus fut empereur, et après lui le non moins obscur Anthemius. Ce dernier rappela à Rome Sidoine, qui prononça encore son panégyrique en vers, le 1er janvier 468. Cela lui valut la haute charge de préfet de Rome, et le titre prestigieux de patrice. A part son talent d'écrivain et de poète, on ne voit pas cependant que Sidoine ait eu des qualité bien marquées d'administrateur ou de général. Il dut être dégoûté assez vite, cette fois, de la populace romaine et des périls de la vie politique, car il n'attendit pas la chute d'Anthemius pour rentrer dans sa chère patrie gauloise.

C'est alors, autour de 470, que le prend l'article de M. Jean Champomier dans *Ecclesia.*

Il nous le montre en 470 sous la forme d'un

« grand seigneur gallo-romain, comblé d'honneurs, qui, dans le calme de sa province, cultive à loisir l'amitié, la littérature et d'heureux divertissements. »

Il habite une élégante villa au bord du lac d'Aydat, tout encadré de verdure, sur les hauts plateaux d'Auvergne. A son horizon se dresse la chaîne des monts que domine le Puy-de-Dôme.

Mais voici que les événements politiques viennent le trouver jusque dans sa retraite. Les Burgondes, qui se donnent comme les défenseurs de l'Empire, regardent l'Auvergne comme un point stratégique important et ils l'occupent, non sans imposer aux habitants de lourdes charges et un voisinage désagréable. Voici sur ce point les impressions personnelles de Sidoine ; malheureusement, une traduction ne peut rendre toutes les nuances de son mécontentement et de son mépris :

« Qui ? Moi ? Quand même je le pourrais, écrire des chants d'hymen, dit-il, alors que j'habite parmi les hordes chevelues, que je suis forcé d'entendre le langage barbare du Germain et d'applaudir, en me faisant violence, à ce que chante, dans son ivresse, le Burgonde qui se parfume la tête avec du beurre rance ?

Veux-tu savoir d'où vient que ma veine poétique se glace ? Effrayée par la lyre discordante des barbares, ma muse dédaigne des vers qui ont douze pieds, depuis qu'elle voit des protecteurs qui en ont sept [2]. Heureux les yeux, heureuses les oreilles, heureux ton nez lui-même, car il ne sent pas, dix fois chaque matin, l'odeur fétide de l'ail et de l'oignon ! Tu n'est point forcé, comme si tu étais leur grand-père ou le mari de leur

[2] Le calembour est bien dans le goût précieux de Sidoine ; le sens est que les Burgondes, qui sont des géants, dont certains atteignent sept pieds de hauteur, soit environ 2 mètres 8 centimètres, le dégoûtent d'écrire des vers de douze pieds, c'est-à-dire de douze syllabes.

nourrice, de recevoir, avant le jour, ces énormes géants que pourrait contenir à peine la cuisine d'Alcinoüs. »

Et puis, il n'y avait pas que les Burgondes, sur les routes d'Auvergne. On y rencontrait aussi des Sicambres encore infectés de l'odeur de leurs marais, des Alains, animés de la rigueur sauvage de leur Caucase, des Goélons qui buvaient goulument le lait de leurs juments ! Ces barbares, nous dit Sidoine, « feront toujours l'objet de ses railleries, de son mépris et de ses craintes ». Il ne verra pas en eux, comme avait fait Salvien, les envoyés de la Providence pour la création d'un ordre nouveau.

C'est peu après son retour en Auvergne, peut-être dès 470, ou en tout cas avant 472, que Sidoine fut choisi par le peuple chrétien d'Auvergne comme évêque. Ce choix fit de lui un autre homme. Il avait été un chrétien honnête, de mœurs décentes, mais en somme de goûts mondains et de piété superficielle, bien que sincère. Il devint évêque dans toute la force du terme, se sépara de sa femme, Papianilla et se mit à remplir les devoirs de sa charge avec un sérieux et un zèle qui ne se démentirent plus. Il allait en particulier assumer, comme les grands évêques du temps, le rôle difficile et parfois héroïque de « défenseur de la cité », en face des envahisseurs.

En 474, les Wisigoths menacent l'Auvergne ; Sidoine prêche la résistance et le patriotisme. Il choisit un général et, après une victoire initiale, il le glorifie avec éclat. C'est son cher Ecdice, à qui il écrit :

« Tu as empêché de devenir barbares ceux qu'autrefois tu forças à être Latins ! »

Il avait suffi, paraît-il, de dix-huit cavaliers résolus pour mettre en déroute des milliers de Wisigoths ! Mais le pays avait beaucoup souffert : moissons foulées ou brûlées, ruine des villages, dévastations des maisons. Sidoine fut le grand bienfaiteur de son peuple. Il entreprit une véritable croisade de charité.

Et les Wisigoths qui n'avaient pu conquérir le pays y revinrent bientôt en maîtres, par la vertu des combinaisons diplomatiques. La province leur fut cédée par un traité en règle. Il n'y avait plus qu'à les supporter, comme on avait fait des Burgondes. Mais Sidoine était compromis aux yeux des nouveaux occupants. Il connut la déportation, fut envoyé dans la forteresse de Livia, aux environs de Carcassonne. Heureusement, le roi des Wisigoths, Euric, avait comme ministre un ami des lettres. La célébrité de Sidoine était si grande que ce ministre nommé Léon, s'efforça d'abréger sa captivité. Sidoine l'y aida du reste grandement, en écrivant un poème à la gloire de son persécuteur. De nos jours ce « résistant » serait accusé de « collaboration » ! Il revint, à ce prix, dans son diocèse, et se remit courageusement à y faire le plus de bien possible.

Citons, pour finir, avec M. Champomier, ce passage de son poème à l'honneur d'Euric : on remarquera qu'il le glorifie surtout d'avoir humilié tous les autres barbares :

« Ici, écrit-il, nous voyons le Saxon aux yeux bleus, lui naguère le roi des flots, trembler maintenant sur la terre. Là, vieux Sicambre, après que tu as été vaincu et que l'on t'a dépouillé de ta chevelure, tu rejettes en arrière sur ta tête les cheveux qui te repoussent. Ici, l'Hérule aux joues bleuâtres porte ses pas errants, lui qui habite les côtes les plus reculées de l'océan et dont le visage ressemble presque à l'algue des mers. Ici, le Burgonde, haut de sept pieds — (il y tient) — fléchit souvent le genou et implore la paix ! »

Sidoine, après un épiscopat agité, mais toujours pénétré de charité et de bienfaisance, se fit transporter, au moment de sa mort, dans l'église Sainte-Marie de Clermont. Et ce fut là, au pied de l'autel, qu'il voulut rendre son âme à Dieu, non sans s'être assuré un pieux et prudent successeur en la personne d'Aprunculus. Nous pouvons conclure avec la récente *Vie des Saints* des RR. PP. bénédictins de Paris (Letouzey, 1950, tome VIII, page 398) :

« Sidoine est une personnalité sympathique. On peut lui reprocher, avec Tillemont, d'avoir « péché, pour ainsi dire, par trop d'esprit » et de s'être rendu ainsi bien malaisé à traduire. Il s'est vaillamment improvisé évêque. Il n'était pas préparé, pas théologien ; mais il parlait avec facilité, savait l'administration et surtout était charitable. Ils se fit aimer de ses diocésains... »

VII

C'est encore à la revue française *Ecclesia* (septembre 1950), que nous allons demander de nous parler d'un quasi-compatriote de Sidoine, à savoir Grégoire de Tours, celui qu'on appelle parfois « le Père de l'Histoire de France ». C'est M. Pognon qui nous entretient de lui et il intitule son étude : *Calamités et Prodiges ou l'Histoire de saint Grégoire de Tours.*

C'est que, dans l'histoire, Grégoire de Tours semble ne s'intéresser qu'aux catastrophes et aux miracles. Ses récits sont tour à tour horrifiants et merveilleux. Sa vie même se déroula en partie dans le rayonnement du miracle. Et cela commença dès son enfance :

« Grégoire, dit M. Pognon, avait tout juste l'âge où l'on apprend à lire, quand son père, Florentius, tomba malade : le feu, paraît-il, dévorait la moelle de ses os, le venin de la goutte tuméfiait ses membres, une vapeur brûlante offusquait son visage. Par bonheur, le petit Grégoire vit en songe un homme qui lui dit : « As-tu lu le livre de Josué ? » — « Je ne connais encore répondit l'enfant, que les lettres de l'alphabet, et cela m'ennuie beaucoup de les apprendre. » — « Va, répondit l'apparition, fais écrire ce nom de Josué sur une baguette et pose-la sur l'oreiller de ton père. Il guérira. » Ainsi fut fait dès le matin suivant et le noble Florentius recouvra incontinent la santé. »

Mais ce n'était qu'un début. Deux ans plus tard, Florentius eut une nouvelle crise de goutte. Cette fois, ce fut grâce au remède de Tobie — le foie d'un poisson — indiqué à l'enfant et appliqué au papa, que la guérison s'opéra.

Cela se passait en Auvergne, où Grégoire était né, de très bonne famille, probablement le 30 novembre 538. Clovis était mort, on le sait, en 511. Ses fils se disputaient son héritage. Grégoire grandit dans la piété et l'étude. Ses parents le dirigeaient vers l'état ecclésiastique, mais en le laissant libre de son choix. Lui hésitait. Mais voici qu'un « rhume de poitrine », avec grosse fièvre — probablement une congestion pulmonaire — menace sa vie. Il demande à être porté au tombeau de saint Allyre, très vénéré à Clermont-Ferrand qu'on appelait *Arverna*. Aucun résultat ! Le jeune homme comprit.

« Portez-moi encore une fois au tombeau de saint Allyre, dit-il à ses parents éplorés. J'ai foi qu'il nous donnera promptement, à vous la joie, à moi la guérison. »

Au pied du tombeau, Grégoire promit de se faire prêtre. Aussitôt, un saignement de nez se produisit et il fut guéri !

Il se met à l'école de saint Avit, évêque de Clermont, s'attache aux Ecritures, étudie la vie des saints et se prend d'un culte pour Martin de Tours, « qui dépasse, dit-il, les autres ainsi qu'un Olympe ». Martin était célèbre surtout par les miracles obtenus à son tombeau. Et Grégoire, dans une nouvelle maladie, y fut guéri lui-même. La Providence eut du reste, comme il nous le raconte, le soin de le prémunir contre l'orgueil, que ces miracles pouvaient engendrer dans son esprit.

Le voici enfin, en 573, élu évêque, précisément sur le siège de Tours [3]. Grégoire d'Arverna devient pour son temps et pour la postérité : Grégoire de Tours. Il devait mourir à Tours, le 17 novembre 593 ou 594.

Il a beaucoup écrit et dans un style dont il s'excuse lui-même, à maintes reprises, sachant que son langage offense souvent la grammaire et reste plus qu'à demi barbare. Comme le note M. Pognon, les récits de miracle tiennent une grande place dans ses livres. N'en soyons pas surpris. Les chrétiens de ce temps-là priaient beaucoup, demandaient beaucoup et ils obtenaient beaucoup. D'autre part, ils donnaient le nom de miracle à des faits qui, à notre estimation actuelle, ne seraient pas au-dessus des lois de la nature. M. Pognon fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Le foi de ces hommes était, certes, celle des chrétiens de toujours ; mais leurs modes de pensée et d'imaginer ont disparu avec eux, et on ne peut les comprendre qu'en les acceptant tels qu'ils étaient. Ces barbares s'éveillaient à la lumière de la Vérité, les yeux encore brouillés des songes de leur idolâtrie. Le merveilleux faisait partie de leur structure mentale. Il leur eût été impossible de se figurer un Dieu bon, un Dieu juste et tout-puissant qui n'intervînt pas sans cesse pour redresser le cours mauvais des choses, sauver ses fidèles vertueux, confondre ses ennemis, manifester par des signes prodigieux et souvent terribles, sa bienveillance ou sa colère. Et comme nous, comme les hommes de tous les temps, ils trouvaient dans la réalité tous les faits propres à confirmer l'idée qu'ils en avaient. »

Une chose est sûre, c'est que Grégoire fut toujours sincère. Ce qu'il dit, il y croyait. Ses récits des temps mérovingiens sont une source unique pour notre connaissance de l'histoire. Il manquait de critique, c'est entendu, il n'avait pas l'art de la composition, il ne savait pas équilibrer les plans, donner à chaque événement la place qui lui revenait. Il met tout au même niveau.

« Poursuivant, dit-il, la série des temps, nous enregistrons sans ordre et sans distinction aussi bien les miracles des saints que les désastres des peuples... Je ne pense pas en effet qu'on regarde comme déraisonnable que nous ayons raconté la vie bienheureuse des saints, parmi les douleurs des infortunés, quand c'est non la commodité de l'écrivain, mais la suite des temps qui le demande. »

Pour lui, c'est Dieu qui mène le jeu du temps. Donc, en suivant l'ordre du temps, on se met à la suite de Dieu même. Et les événements se distinguent en deux catégories principales : les calamités, qui sont un châtiment de Dieu, et les miracles, qui sont comme le sourire de sa bonté ! Grégoire ne se lasse pas de raconter les calamités et moins encore les miracles. C'est surtout le grand saint Martin qui est son « protecteur attitré » :

« Grégoire un jour n'eut qu'à invoquer son nom pour échapper à une attaque de brigands ; en se faisant porter à son tombeau, il fut guéri d'une furonculose ; en buvant de l'eau où il avait mêlé un peu de la poussière de ce même tombeau, il dissipait dysenterie et maux de dents ; en touchant les tentures drapées au-dessus, il se débarrassa d'une migraine, d'une entérite et d'une arête de poisson qui s'était mise en travers de sa gorge ; en léchant les grilles du sépulcre, il s'affranchit d'une enflure de la bouche ; enfin, il chassait la grêle loin de ses vignes en mettant sur l'arbre le plus élevé qui s'y trouvait un peu de cire découlée des cierges qu'on brûlait sur ce tombeau merveilleux. »

Admirons cette foi simple, tranquille et efficace de nos ancêtres chrétiens. De nos jours encore, et toujours, celui qui demande beaucoup obtient beaucoup. Mais demandons-nous assez ?

VIII

« Il y a trois ans — dans la nuit du 19 août 1947 — s'éteignait, près de Bruxelles, Franz Cumont. »

C'est par ces mots que M. Jérôme Carcopino, membre de l'Institut, commence, dans la *Revue des deux mondes* du 1er août 1950, une belle étude, sur l'ouvrage posthume où le grand savant belge a laissé le trésor de ses découvertes.

Franz-Valéry-Marie Cumont était né à Alost, en 1868. On le considère comme l'archéologue moderne qui a le mieux connu les religions antiques. Il a condensé les résultats de ses recherches dans un ouvrage intitulé *Lux perpetua* [4], livre magistral qui est son testament spirituel, et une véritable « somme » des croyances du paganisme. Mais l'accent est mis sur la foi en la vie future.

« Aussi haut que nous remontions dans leur passé, les peuples croyaient, sans exception, que la vie des hommes continuait après leur décès. »

Cette unanimité est déjà invoquée par Cicéron, dans les *Tusculanes*, comme preuve de l'immortalité de l'âme.

On ne se faisait pas une idée très nette de cette survie. On ne la voyait pas, à l'origine, en rapport avec les notions morales, comme la suite d'un jugement divin sur le bien ou le mal accompli ici-bas. C'était purement et simplement, croyait-on, la continuation de la vie présente. Les rites funéraires avaient pour but de l'entretenir.

On croyait donc que c'était un devoir, pour les vivants, de nourrir, de distraire aussi, les trépassés. Sans cela, leurs esprits irrités auraient puni les négligents de mille façons diverses. Les morts

[3] Je note que M. Pognon ne lui donne alors que 30 ans. Il le fait donc naître en 543. La date retenue le plus souvent est cependant 538 ou 539. De même, il faut rappeler que Grégoire fut d'abord élevé par l'évêque de Clermont, saint Gall, puis par saint Avit, son frère et successeur.

[4] Grand in-8 de 524 p. Paris, Geuthner, 1949.

sont donc comme des génies bienfaisants ou funestes. Franz Cumont a, sur ce point, confirmé et enrichi les exposés célèbres de Fustel de Coulanges, dans la *Cité antique*. Il a étendu ses investigations à des peuples dont Fustel n'avait pas parlé et il a partout trouvé les mêmes conceptions. Il a décrit minutieusement les rites, les soins multipliés envers les morts, les banquets offerts en leur honneur.

Un progrès considérable dans ces croyances sur l'au-delà, fut l'introduction des « sanctions morales », d'abord absentes. On voulut voir aux Enfers, un séjour heureux pour les « bons ». Il était déjà intolérable à Homère d'accorder aux méchants un sort identique. Dans l'*Odyssée*, trois grands coupables sont soumis à des supplices perpétuels : Tantale, Sisyphe, Tityos. Dans l'*Iliade*, les Erynnies tourmentent sans arrêt les parjures. Les Champs Elysées sont donc réservés aux héros. Une justice supérieure et divine apparaissait dans ces idées souvent enfantines et même contradictoires.

Un jour vint, cependant, où les fables et les incohérences des croyances antiques provoquèrent dans l'élite une philosophie qui aboutit au scepticisme et à l'irréligion. Comme Voltaire au XVIII^e^ siècle, un Polybe au II^e^ siècle avant notre ère estime que la religion est bonne pour le peuple, mais ne vaut rien pour l'homme cultivé. Platoniciens, sceptiques, épicuriens, stoïciens, péripatéticiens, pythagoriciens opposent leurs systèmes les uns aux autres, mais la foi en la survie s'en va de plus en plus. Les stoïciens, en particulier, dont la doctrine s'accordait avec le génie romain, professaient un panthéisme d'où l'immortalité personnelle et individuelle était absente. Cornutus apprendra à son élève, le poète Perse, que l'âme périt avec le corps. Marc-Aurèle admet l'anéantissement de son être, avec un optimisme désabusé, comme « si l'olive mûre, en tombant, bénissait la terre qui l'a portée et rendait grâces à l'arbre qui l'a produite. »

L'atomisme d'Epicure, si fortement traduit par Lucrèce, est encore plus radical dans la négation de la survie. Comme le note M. Carcopino :

« Epicure, qui relègue l'impuissance de ses dieux inutiles dans l'espace glacé des intermondes, a livré le *Kosmos*, à l'anarchie des atomes et rayé la Providence de ses horizons ; et avec la croyance en la survie de l'âme, c'est le principe même de toute religion qu'il a prétendu extirper des cœurs. »

Lucrèce « s'acharne, avec une géniale fureur à plonger l'humanité dans l'abîme d'un irrévocable néant ». Catulle en gémit sans doute, mais il s'y résigne :

« Le soleil peut se coucher, dit-il, et réapparaître ; mais nous, notre brève lumière, une fois éteinte, il nous faut dormir une seule et même nuit éternelle. »

César, Cicéron lui-même, malgré ses critiques de l'épicurisme, ne croient pas à l'au-delà. Les fables antiques étaient universellement décriées.

« Cicéron ne connaît pas de vieilles radoteuses assez folles pour croire aux cavernes de l'Orcus et aux lugubres régions peuplées de morts livides. Sénèque affirme que de son temps personne n'est assez niaisement puéril pour redouter les crocs de Cerbère. Plutarque traite les punitions infernales de contes de nourrice. »

L'épigraphie confirme cet état d'esprit généralisé. Un bourgeois fait inscrire sur sa tombe :

« Je ne me laisse pas effrayer par les Tityos et les Tantales que certains représentent dans l'Hadès... Quand la connexion de notre organisme est déliée, rien ne nous touche plus. »

Notons, cependant, que le fait de repousser expressément l'antique légende indique sa survivance au moins partielle. Un comédien dit, de son côté :

« Ma bouche ne profère plus de sons ; le bruit des applaudissements ne vient plus jusqu'à moi. Payant ma dette à la nature, je m'en suis allé. Tout cela n'est plus que poussière. »

N'y a-t-il pas quelque regret dans cette profession de foi au néant ?

Et ce Grec qui a fait mettre sur sa tombe :

« Il n'y a point de barque pour l'Hadès, ni de nocher Caron, ni de chien Cerbère. Nous tous que la mort a fait descendre dans la terre, nous devenons des os et de la cendre, rien de plus. N'offrez pas à ma stèle des parfums et des couronnes : elle n'est qu'une pierre. N'allumez pas de feu, la dépense est inutile. En répandant de la terre sur mes restes, dites vous seulement que je suis redevenu tel que j'étais quand je n'avais pas commencé d'être. »

Il parle comme ce Romain plus concis :

« Nous ne sommes rien et nous avons été. Voyez, lecteurs, combien vite, nous autres mortels, nous retournons du néant au néant. »

On en vient à faire inscrire sur sa tombe les simples initiales suivantes : N.F.F.N.S.N.C. qui signifient : « *Non fui, fui, non sum, non curo.* Je n'étais pas, j'ai été, je ne suis plus, je m'en moque » !

D'autres ironisent :

« Ce qui reste de l'homme que je fus, mes ossements, repose doucement ici ; je n'ai plus peur de mourir de faim ; je suis exempt des accès de goutte ; ma personne ne sert plus de gage à mon loyer et puis je jouis d'une hospitalité gratuite et perpétuelle ! »

D'autres font des recommandations cyniques mais compréhensibles, dont S. Paul s'est fait l'écho indigné :

« Mangez buvez, jouez et venez me rejoindre ! » — « Les bains, le vin et l'amour consument nos corps, mais ce qui fait notre vie, ce sont les bains, le vin et l'amour. » — « Tant que j'ai vécu, j'ai bu volontiers : buvez, vous qui vivez ! » — « Ce que j'ai bu et mangé, voilà tout ce que j'ai emporté avec moi. »

Telles sont quelques-unes des répugnantes épitaphes que les archéologues découvrent dans les cimetières antiques. « Avec leur jovialité sinistre, elles nous font toucher, remarque M. Carcopino, le fond d'immoralité et le cynisme désespéré où le matérialisme de la philosophie, en s'étendant aux masses, s'était abaissé et perverti. »

Mais une réaction sortie du plus profond de l'âme humaine se dessine, même en dehors du lumineux et divin christianisme. Franz Cumont en a fourni d'innombrables preuves. Les pythagoriciens croient à l'immortalité et proclament une espérance éternelle. On distingue entre le corps périssable et l'âme incorruptible. Puis, ce sont les « mystères », les cultes à initiation secrète, qui attirent bien des esprits, précisément par la notion de « salut » qu'ils leur apportent. Le néo-

platonisme abonde dans le même sens. Et toutes ces doctrines, les unes par leur grossièreté, les autres par leurs aspirations spiritualistes, préparaient la voie au christianisme.

Franz Cumont s'est abstenu de faire une démonstration de sa propre foi à la doctrine d'immortalité, en Jésus-Christ. Il laisse ses lecteurs libres de leur choix. Son choix à lui cependant perce dans les lignes suivantes :

« Jamais peut-être l'idée de la mort ne fut aussi présente à l'humanité que durant les années que nous avons vécues, et en aucun temps ne s'est imposée davantage, même aux incroyants, l'espérance ou la foi que ces multitudes innombrables pleines de force morale et de passion généreuse qui sont entrées dans l'éternité, n'ont point péri tout entières, que l'ardeur qui les animait ne s'est point éteinte avec la chaleur de leurs membres, que l'esprit qui les poussait au sacrifice d'eux-mêmes ne s'est pas dissipé avec les cellules de leur corps. »

La vie présente serait pour nous inintelligible et absurde, sans l'immortalité. Voilà ce qui ressort de l'immense recherche de Franz Cumont.

XI

Beaucoup de Français, semble-t-il, ont visité l'Espagne, durant ces vacances dernières. Pour ma part, j'ai recueilli les impressions de plusieurs d'entre eux. Ils sont unanimes à décrire un pays pauvre, presque désertique en certaines régions, mais à vanter un peuple fier, courtois, hospitalier jusque dans sa détresse, supportant impatiemment que l'on prétende lui imposer telle ou telle formule politique et que l'on s'occupe de ses affaires intérieures, mais vivant de ses gloires passées, dans l'ordre de la sainteté surtout !

Quelques-uns de ces voyageurs ont poussé jusqu'à Fatima. Ils ont ainsi traversé le Portugal. Un pays très sympathique, celui-là aussi, aux habitants accueillants, délicats et charitables.

Dans la *Revue des deux mondes* du 1er septembre, M. Louis Baudin nous présente ce pays, avec le simple titre : *Au Portugal*.

Après avoir été un exemple d'anarchie, avec seize révolutions en seize ans, le Portugal est devenu, après 1926, une « oasis de calme ». Il fut « objet de scandale dans l'ancienne Europe pacifique », et le voici devenu « objet d'admiration et d'envie dans la nouvelle Europe en armes ».

Vous entrez au Portugal. Les douaniers minutieux visitent vos bagages et examinent vos papiers. Puis vous entrez dans une région d'apaisement. « Aimables sont les gens, ordonnées sont les choses ».

« Dans la pénombre des eucalyptus et des chênes-liège qui couronnent les molles ondulations du sol, passent des silhouettes pittoresques : femmes enveloppées de leur mante à capuchon, qui portent sur la tête la jarre élégante en équilibre ou le panier plat rempli de sardines ; hommes à la veste courte, à la large ceinture rouge, au bonnet de laine, chariots à roues pleines, évocateurs des temps mérovingiens, que traînent des bœufs aux longues cornes, accouplés sous un joug sculpté. »

C'est un peuple tendre, modéré et surtout bon. Pas de gratte-ciel à Lisbonne, pas de mise à mort aux courses de taureaux ; partout des maisonnettes aux couleurs vives, des couvents semés sur la route qui mène à Lisbonne, des moulins à vent pareils à des jouets et, sur les visages, cette *saudade*, « indéfinissable nostalgie que les observateurs hâtifs prennent pour de la tristesse et qui semble être plutôt l'enviable expression d'une sorte de mélancolie du bonheur. »

Mais la douceur de ce peuple n'est pas de la passivité. La modération n'arrête point l'élan. Il est tourné vers l'Océan. La conquête portugaise a été non une œuvre d'aventure, mais une étude méthodique, scientifique, précédée d'une information et d'une préparation méticuleuses. Que de grands noms dans cette histoire : Bartholomeu Diaz, Fernand de Magellan, Vasco de Gama, Alvarez Cabral, Alphonse de Albuquerque, Serpa Pinto et tant d'autres ! Voici donc un pays de 90.000 km², qui compte actuellement 7 millions et demi d'habitants, mais qui garde un empire colonial de 2 millions de km² et de 11 millions d'habitants.

Dans l'ordre économique, le Portugal a donné l'exemple du dédain des dangers dénoncés par Malthus. La population n'était que de 3 millions en 1800. On vient de dire ce qu'elle est aujourd'hui. Il a fallu et il faut nourrir tout ce monde. La superficie des terres non-cultivées est tombée de 19 % en 1920, à 14 % en 1939. C'est l'un des chiffres les plus bas de l'Europe. La production du blé, du riz, des pommes de terre, des olives, des fruits a augmenté sensiblement ; les mulets abondent plus que les bovins. Malheureusement le Portugal a souffert de 1943 à 1946 d'une sécheresse calamiteuse. Trois remèdes ont été alors employés

1° le recours à la pêche en mer : il y a plus de 15.000 embarcations. On pêche 100.000 tonnes de sardines par an dont un tiers réservé aux conserves de haute qualité. Avant la dernière guerre, le Portugal était, après la Norvège, le pays où l'on consomme le plus de poisson. Mais la sardine se fait rare et une crise s'annonce de ce côté.

2° Un deuxième procédé fut de développer l'émigration, soit dans les grands domaines du sud, achetés par l'Etat tout exprès, soit dans les colonies, en Angola surtout où le climat est bon.

3° Enfin, on travaille à créer des industries avec les moyens naturels du pays : charbonnages mais peu abondants et ne couvrant que 40 % des besoins du Portugal. Il existe aussi du fer, du manganèse, de l'étain, de l'antimoine, du cuivre. Ce qui a le plus rapporté, durant la guerre, c'est le wolfram. Certaines firent fortune. Puis, la guerre finie, le wolfram fut délaissé.

Le gouvernement a mis sur pied un plan de huit ans, à partir du 22 mai 1944, pour la création d'industries à base hydro-électrique, sidérurgique chimique, d'où grands progrès dans l'industrialisation du pays.

Le principal client du Portugal est la Grande-Bretagne, suivie par les Etats-Unis. Le grand fournisseur est l'U.S.A., suivi par la Grande-Bretagne. Le Portugal est ainsi dans l'orbite économique des Anglo-Saxons. En ce moment, et depuis la guerre, cela lui vaut quelques déceptions. Les Anglais, qui achetaient beaucoup, se sont soumis à une politique d'austérité et de restrictions, ils ont renoncé notamment au porto, ce vin portugais, dont ils faisaient une si grande consommation, et où jadis,

Karl Marx, réfugié à Londres, aller chercher ses inspirations, pour écrire son fameux livre sur le *Capital* [5]. Les Portugais, de leur côté, boudent les marchandises anglaises, bien qu'ils aient sur l'Angleterre, acquise durant les hostilités, une créance équivalant à 80 milliards de nos francs.

Malgré tout, le gouvernement portugais, sagement conduit par Salazar, a éliminé le déficit budgétaire, cette plaie vorace des finances d'un pays. Le président Salazar sait ce qu'il veut et il veut ce qu'il sait. Il a été professeur de science financière, et, à la stupéfaction des observateurs français, il applique ce qu'il enseignait. C'est un mérite assez rare pour qu'on le souligne ici.

Si de l'économique, nous passons au social, nous constatons au Portugal, d'une part une élite très cultivée et même très raffinée, d'autre part une classe moyenne en formation, une classe ouvrière en croissance continue, mais encore restreinte, et au bas de l'échelle, un secteur important précapitaliste formé de paysans et d'artisans. Les agriculteurs en régression constituent encore la moitié ou même plus de la population totale.

On se figure assez souvent le Portugais moyen comme un homme sous-alimenté, ne réussissant à vivre qu'à force de sobriété. Cette vue n'est pas exacte. D'après le professeur de Loureiro, la consommation alimentaire du Portugais, en 1938-1940, atteignait en moyenne 2.510 calories par tête et par jour. Ce chiffre est inférieur à la moyenne française, mais il ne tient pas compte des apports importants venant des abatages familiaux, volailles, lapins, porcs, et des fruits et légumes de la ferme, dont les satistiques ignorent l'importance. Le même auteur estime que la consommation moyenne du Portugais dépasse celle de la classe inférieure britannique et qu'elle est voisine de celle de la classe supérieure. On croit aussi que la consommation de l'huile, du vin, du lait, des œufs, du poisson, des pommes de terre, est supérieure au Portugal à celle de l'Italie, dont les conditions climatériques sont analogues. N'oublions pas du reste que la pauvreté est chose relative : « Est pauvre l'homme riche qui a de grands besoins, est riche l'homme peu fortuné qui a peu de besoins ». Or, le peuple portugais est dans ce second cas. Il a des goûts modestes, peu de besoins et de désirs.

Le régime établi par Salazar n'est pas dictatorial, ni fasciste. *The Economist* le qualifie de « paternaliste ». Un grand parti demeure dominant : l'*Union nationale*. L'opposition constituée par le *Mouvement d'Unité démocratique* demeure faible.

Le progrès social n'a cessé de s'accentuer sous la direction de Salazar. Le nombre des illettrés qui était de 65 % en 1926, est tombé à 46 %, chiffre encore beaucoup trop grand, mais en recul constant. Il existe dans le pays trois grandes Universités de forme classique : à Lisbonne, Porto et Coïmbre. Cette dernière, qui date de 1307, est une des plus anciennes et des plus pittoresques de l'Europe et du monde. Une quatrième est l'*Université technique* de Lisbonne où, en particulier, l'enseignement des sciences économiques est parfaitement organisé.

[5] M. Gignoux a rappelé récemment, dans une biographie de Karl Marx, qu'il était alcoolique invétéré.

En résumé, conclut notre auteur :

« Le Portugal était jadis une exception de désordre dans une Europe ordonnée : il est devenu une exception d'ordre dans une Europe désordonnée. »

Le peuple portugais, sous une direction prudente et sûre, ne confond pas réforme et progrès, il « sait donner aux évolutions le temps dont elles ont besoin » et il « se rit de la prétendue fatalité des révolutions sociales ». Salazar est un grand solitaire, un silencieux qui n'a pas craint de dire : « Je ne parle pas quand je n'ai rien à dire ». Et, en face de tant de prétendus amis du peuple, il peut faire bonne figure, car c'est lui qui a écrit :

« Que le souci du peuple nous tienne aux entrailles et que nous soyons les défenseurs de son ascension continue dans l'ordre matériel et moral, n'implique nullement pour nous le besoin de croire que dans la masse se trouve l'origine du pouvoir et que le gouvernement peut être l'œuvre de la multitude et non d'une élite à laquelle incombe le devoir de diriger la collectivité et de se sacrifier pour elle. »

Nous reconnaissons là les principes de la philosophie chrétienne, pour laquelle « tout pouvoir vient avant tout de Dieu ». L'Etat, selon Salazar, « doit maintenir les principes de la propriété privée, de l'initiative individuelle, de la concurrence modérée, tout en usant de son autorité pour réprimer les abus ». Il ne se donne pas comme tout-puissant, car « il est limité par la morale et par le droit dans l'ordre intérieur, par les traités et les conventions librement acceptées dans l'ordre international. » Nous sommes, avec de tels principes, aux antipodes du communisme matérialiste et athée, pour qui n'existe aucune morale, aucun respect des engagement entre les peuples.

Nos voyageurs français, en pèlerinage à Fatima, ont vu avec admiration, au Portugal, des églises bondées de fidèles en prière, des populations entières prenant part le dimanche à l'office divin. Le Portugal est un petit pays, pour l'étendue et le chiffre de ses habitants ; c'est un grand pays pour sa foi et pour sa tenue politique actuelle.

X

Depuis le 25 juin, les regards du monde sont dirigés vers un pays qui ne faisait guère parler de lui jusque-là et dont l'entrée en scène eut, c'est le cas de le dire, quelque chose de foudroyant. L'agression des Nord - Coréens a été comme un éclair déchirant les nues. Toutes nos revues en parlent et nous aurions fort à faire si nous voulions relever ici ce qu'elles en disent. Au surplus, les esprits les moins bien informés commencent à tirer des événements qui se déroulent là-bas depuis trois mois, les plus graves conclusions : 1° la duplicité inhumaine du communisme, préparant la guerre d'agression, au moment même où il faisait signer partout, un appel pour la paix, « l'appel de Stockholm » ; 2° la préparation insuffisante des puissances sur lesquelles on comptait pour juguler rapidement toute attaque du communisme ; 3° la nécessité de se mettre en état de se défendre soi-même, et d'appliquer à l'Amérique, pleine de bonne volonté, douée d'un potentiel immense, mais connaissant assez mal les forces cachées qui agissent dans l'univers, le proverbe que la tradition ap-

plique à la Providence : « Aide-toi et... l'Amérique t'aidera » ; 4° la perfidie d'une politique soviétique, armée du mensonge, jouant un jeu subtil, persévérant, diabolique, sans s'engager à fond jamais, faisant battre les autres, essayant de ruiner les économies adverses, soit par des guerres lointaines, difficiles, énervantes et coûteuses, soit par les énormes dépenses de réarmement s'ajoutant aux dépenses de reconstruction en cours.

Tout cela — et quelques autres choses encore — est devenu évident pour tout esprit non prévenu par la fameuse « propagande ». Et nous n'avons pas besoin d'y insister. Le monde est entré dans une ère d'instabilité, de menaces, dont il aura de la peine à sortir, même après la victoire de l'O.N.U. sur les Coréens du nord.

Nous voudrions, dans un ordre d'idées un peu différent, revenir sur la véritable nature du *taoïsme*, qui est la religion dominante des Coréens. Du *taoïsme*, nous avons déjà parlé, à la suite d'un article posthume d'Henri Maspero, dans notre Causerie du 1er juin 1950. Mais un de nos lecteurs, ancien missionnaire ayant passé 27 ans en Chine, et actuellement curé d'une paroisse du Jura bernois, nous écrit pour rectifier l'exposé de Maspéro. Nous le remercions vivement des précieuses précisions qu'il nous apporte et dont voici la substance.

1° *Lao-tze et la Taoïsme.* — La taoïsme fut d'abord un système philosophique. Il devint secte religieuse par la grâce d'un empereur. C'est, plutôt qu'une religion, un conte de fées et un bouquet de pratiques occultistes. Les pagodes taoïstes sont encore nombreuses en Chine et en Corée. La littérature taoïste n'est pas tarie ; les images taoïstes s'étalent dans les boutiques et sur les foires, surtout avant le nouvel An. Ces images représentent la féerie du « ciel occidental », avec ses immortels, le fidèle en extase ou le processus hermaphrodite qui doit conduire à l'immortalité.

2° *Lao-Tze.* — Ce philosophe, qui n'eut jamais la pensée de fonder une religion, est le philosophe le plus anciennement connu de la Chine. Il a sûrement vécu avant Confucius, peut-être déjà au VIIIe siècle avant J.-C. Son ouvrage — anonyme du reste — est le *Tao-teu-king ;* il en existait déjà des commentaires aux Ve et IVe siècles avant Jésus-Christ.

3° *Le Tao-teu-king.* — Cet ouvrage expliqué maintes fois par les lettrés taoïstes n'est aucunement incompréhensible ; il est à la religion taoïste ce que l'Evangile est au christianisme. Voici les données qui s'en dégagent :

au commencement était le *Tao*, le Principe, l'Etre par excellence, mais nullement éternel. Sorti du néant, il produisit tout ce qui existe : ciel transcendant, terre, hommes, âmes, etc. ;

deux principes moraux dominent la vie humaine le quiétisme et l'inaction : c'est l'activité de la société humaine qui a dépravé l'homme né bon ;

principe de gouvernement : remplir le ventre du peuple, mais le maintenir dans l'ignorance. Donc le séparer du reste du monde par un rideau de fer.

Lao-tze était antimilitariste, ne voulait ni armes, ni chars, ni bateaux.

Lao-tze a inventé — par-delà les croyances de survie commune à tous les hommes de son temps — une immortalité en corps et en âme. Son système peut se résumer ainsi :

« Le *t'si* (air que les anciens Chinois supposaient réunir le ciel à la terre) produit, par la respiration, l'âme supérieure de l'homme. Amalgamé avec l'âme inférieure, par une respiration appropriée (rythmique), il peut donner naissance à un embryon qui prendra la forme humaine, sorte d'*homunculus* que l'imagination taoïste représente à l'état adulte et qui, à la mort, s'envolera du corps, avec ses deux âmes, comme d'un cocon, vers l'immortalité. »

C'est surtout de cette théorie nouvelle que naîtra la religion taoïste.

Lao-tze avait sur le ciel, qui est une création du *Tao* ou Principe premier, les idées de son temps. Le ciel est *matériel*, mais il est doté de pouvoirs transcendants, car il a, par son union avec la terre, comme un principe mâle s'unissant à un principe femelle, donné naissance à tous les autres êtres. Le ciel influe sur notre destinée humaine, comme les étoiles en astrologie. Il peut récompenser ou punir en cette vie, mais il n'est pas question de l'au-delà. Lao-tze présente le ciel comme un modèle pour l'homme, car il agit pour le bien et jamais pour le mal. Il donne et ne reçoit rien. Il est l'exemple de la *bonté*.

4° *Histoire sommaire du taoïsme.* — Pendant presque mille ans, jusqu'au milieu du IIe siècle après Jésus-Christ, les idées de Lao-tze ne furent conservées que par des disciples d'école. Dès ce IIe siècle, ses disciples recherchaient les moyens d'obtenir l'immortalité non seulement dans l'avenir, après la mort, mais dans le monde présent. Ils se livraient à l'alchimie pour découvrir à la fois « l'élixir de longue vie » et la « pierre philosophale ». Ils découvrirent ainsi quelques produits chimiques qui enrichirent la pharmacopée chinoise. C'est vers 156 de notre ère qu'un taoïste de renom mit à la mode les pratiques de la secte, avec les espérances d'immortalité qu'elle prêchait.

En 165, l'empereur Hoan fit bâtir, au grand scandale des lettrés, le premier temple à Lao-tze et adopta officiellement le taoïsme. La nouvelle religion était lancée. Les temples desservis par des moines ou tao-tcheu, se multiplièrent. L'Olympe taoïste se peupla de divinités, souvent peu recommandables. Une légende dorée prit naissance. Au début du XIe siècle l'empereur Chenn-tsong donna officiellement un grand-maître temporel à la religion taoïste. Il inventa aussi un nouveau dieu : « l'empereur de Jade ou Pur Auguste », qui devint le Souverain Seigneur du paradis taoïste. Entre le taoïsme et le bouddhisme, il y eut d'incessantes controverses où, comme ailleurs dans le monde, les injures tenaient souvent la place des arguments

« Pratiquement, conclut notre correspondant, le taoïsme, en tant que religion, est un chaos, un ramassis de contradictions et un bric-à-brac de superstitions, ayant comme note dominante le charlatanisme. Les sinologues et surtout les vulgarisateurs ès-choses chinoises, ont essayé, par déformation professionnelle, d'y mettre de l'ordre et d'en faire un système cohérent. Ils n'ont guère abouti qu'à en donner une idée fausse. »

5° *Influence du taoïsme.* — Il fut souvent dominant à la Cour impériale, du IIe au XVIe siècle.

Sous certains empereurs, la Cour devint une sorte d'empyrée où princes et princesses jouaient aux immortels et buvaient l'élixir de longue vie. De grands personnages en moururent même. Le taoïsme cependant fut parfois combattu. Des tragédies de palais ayant éclaté sous l'influence de quelque fanatique taoïste, il se produisait de temps à autre des réactions violentes contre lui. Sous la dynastie mongole, les livres taoïstes furent condamnés au feu, excepté le Tao-teu-king. Le taoïsme ne s'en porta pas plus mal et, sous la même dynastie, on vit se bâtir un grand temple taoïste à Pékin, à la suite d'un don impérial, et l'empereur en personne vint y offrir des sacrifices.

L'influence taoïste fut à peu près nulle dans le peuple. Il resta une religion de lettrés, et laissa derrière lui la tradition d'une politique d'immobilité et de laisser-aller, qui fut longtemps caractéristique de l'esprit chinois. La religion taoïste eut cependant, comme le lamaïsme thibétain, ses ascètes, qui pratiquaient la gymnastique respiratoire, se nourrissaient de pétales de fleurs et de rosée, assaisonnée de cinabre — sulfure rouge naturel de mercure — calciné. Ces ascètes croyaient bien plus, pour arriver à l'immortalité, à leurs pratiques et à l'efficacité du non-agir qu'à la vertu. Des sectes taoïstes continuent à pratiquer la gymnastique respiratoire. Les membres se réunissent la nuit et, assis, immobiles, s'efforçant de ne penser à rien, ils respirent en cadence pendant une heure et plus. Les moines taoïstes font chaque année, à Pékin, une retraite.

« Je les ai vus, dit notre correspondant, isolés çà et là, dans les cours et dans les salles, plongés dans la méditation, tandis qu'une lampe à huile, faite d'un crâne humain, fumait dans le temple principal. »

Aux funérailles des riches, les *tao-cheu* ou moines taoïstes, coiffés d'une toque noire, ronde et rigide, percée en haut, pour laisser émerger le chignon, sont invités à prier avec les bonzes au crâne rasé et avec les lamas mongols.

« Si le bouddhisme s'est répandu avec tant de succès en Chine, le taoïsme avec sa « promesse d'une immortalité corporelle », n'y est donc pour rien ». Le *nirvana* ou dernier terme de l'individu parvenu à la perfection, dans la doctrine bouddhiste, n'est autre chose que la suppression de la métempsychose, la fin des recommencements perpétuels, une éternité immobile dans la claire perception du néant de toutes choses, une immortalité sans pensée, ni désir, ni volonté.

La croyance à l'immortalité en corps et en âme est réservée, depuis longtemps, à une petite minorité de taoïstes pratiquants. Ce qu'on aimerait savoir maintenant, c'est la façon de réagir de l'antique bouddhisme et du taoïsme, en Chine et en Corée, en face du matérialisme dialectique du communisme.

L. Cristiani.

LITURGIE

Q. — 1° Après avoir célébré, mais à la manière d'un simple prêtre, la messe solennelle de *Requiem* dans l'église de son monastère, un Abbé peut-il faire pontificalement l'absoute, le prêtre assistant en chape ne paraissant pour cela qu'une fois la messe de *Requiem* terminée ?

2° Dans l'affirmative, — et supposé que l'absoute pontificale soit donnée dans le chœur même, soit sur la bière d'un défunt qui n'était pas prêtre, soit sur un catafalque, et que, vu le peu d'espace qui reste libre dans le chœur, il n'y ait place pour le *faldistorium* que contre le plus bas degré du maître-autel, — est-il permis de mettre ce siège juste au milieu, malgré la présence du Saint-Sacrement dans le tabernacle du même autel ?

3° Quand un Abbé vient de donner pontificalement l'absoute sur un cadavre, peut-il encore avoir la mitre pour présider la conduite au cimetière ?

4° Quelle doit être exactement la couleur de la frange qui termine les fanons de la mitre simple ?

R. — Des quatre questions ci-dessus, les trois premières ne peuvent guère être résolues sans que le soient également quelques autres questions connexes [1]. A cause de cela, force nous sera de nous écarter un peu de l'ordre suivi dans le questionnaire.

I. — *Place de la bière ou du catafalque*. — Ce n'est pas dans le chœur [2], mais au centre de la nef principale de l'église, que, régulièrement, il faute déposer la bière, ou, pour un service funèbre en l'absence du cadavre, dresser le catafalque.

En voici une double preuve :

1° Le Rituel romain (tit. VI, c. III, n. 4) contient à ce sujet une prescription formelle : « Deposito feretro *in medio ecclesiæ...* » Et cette prescription, quelque élevé que puisse être le rang social du défunt, ne souffre aucune exception [3]. Elle est donc à observer même aux funérailles de l'Evêque diocésain : « Prædictum feretrum [Episcopi defuncti] collocetur *in medio ecclesiæ...* » est-il dit dans le Cérémonial des évêques (l. II, c. XXXVIII, n. 25). A plus forte raison s'impose-t-elle pour les funérailles des prélats inférieurs, des simples prêtres (cf. Rituel, *loc. cit.* et n. 10), des autres clercs et des laïques.

2° Tel qu'il est décrit dans les livres liturgiques [4], le rite de l'absoute solennelle [5] ne peut

[1] Une autre question serait à poser, savoir : « Depuis la publication du nouveau Missel romain (*Ritus serv...*, tit. II, n. 6), un Abbé peut-il encore célébrer non pontificalement une messe solennelle ? » — Les avis étant divergents, seule la S. C. des Rites peut mettre fin au débat. — Par ailleurs, voir ci-après (III) l'interdiction faite aux Abbés d'user des insignes pontificaux dans les fonctions liturgiques pour des défunts.

[2] En effet, l'enceinte du chœur est exclusivement réservée aux ecclésiastiques qui, revêtus d'habits *ad hoc*, prennent *hic et nunc* une part active à l'exécution publique de la divine psalmodie et à la célébration des fonctions liturgiques (cf. Dom Gréa, *La sainte liturgie*, l. V, c. I, § 3 et 4 ; *Ami*, 1933, p. 748, col. 1). — Cette enceinte n'est nullement destinée à abriter une chapelle ardente.

[3] « Il faut éviter tout ce qui aurait la moindre apparence d'un culte public pour les morts » (Périn, *Petit rational liturgique*, p. 474).

[4] Rituel, tit. VI, c. III, n. 7-10 et c. V ; Missel, *Ritus servandus...*, tit. XIII, n. 4 ; — Cérémonial des évêques, l. II, c. XI, n. 13-15).

être accompli normalement, et certains détails n'en sont explicables, que s'il est procédé à cette absoute dans la partie centrale de la grande nef de l'église.

a) Suivant les livres liturgiques susmentionnés, en effet, le clergé va processionnellement à l'endroit de l'église dans lequel doit se faire l'absoute solennelle. Or, que celle-ci vienne à être donnée dans le chœur, il n'y aura plus lieu à la procession préalable.

b) Si les mêmes livres liturgiques veulent que, pour l'absoute solennelle, la croix hampée soit portée entre deux acolytes céroféraires, ce n'est pas seulement afin qu'elle guide la marche processionnelle du clergé vers le « *castrum doloris* », mais, de plus, afin que là, tenant lieu de la croix permanente du maître-autel [6], elle préside avec honneur l'assemblée chorale, qui, durant la cérémonie de l'absoute, entourera ledit *castrum*. Aussi, dans tout le cours de cette même cérémonie, le célébrant n'aura-t-il plus à tenir compte que de la croix de procession, et ce sera tourné vers elle qu'il récitera les prières spéciales indiquées pour la fonction.

Dès lors, pas n'est besoin d'être grand clerc en liturgie, pour saisir tout ce que présenterait d'anormal une absoute solennelle donnée dans l'enceinte du chœur [7].

II. — *Place du* « faldistorium » *pour une absoute pontificale*. — Nous n'avons à envisager ici que les cas où cette absoute n'est pas donnée sur le cadavre d'un évêque ou d'un prêtre [8].

A) Lorsque, conformément à la règle liturgique alléguée plus haut, l'absoute pontificale a lieu *au milieu de l'église*, la place du *faldistorium* de l'évêque « absolvant » est dans l'axe même de la nef principale, entre la bière (ou la représentation mortuaire) et l'autel. Il est vrai que, de la sorte, le célébrant tournera le dos à celui-ci ; mais — selon ce qui a été dit ci-dessus (I, 2°) — il aura alors devant les yeux la croix hampée, tenue pour cela à l'extrémité opposée du « *castrum doloris* ».

Voici d'ailleurs, à cet égard, une décision de la S. C. des Rites : « An Episcopus in missis defunctorum absolutionem tantum faciens, si lectus mortuorum *extra presbyterium* [9] situs sit, sedere debeat in capite loci *in medio* ; vel paululum versus cornu epistolæ, ita ut crucem subdiaconi respiciat, sicut præscribitur in Rubricis generalibus Missalis Romani, tit. XIII, n. 4 ? » — Resp. : « Affirmative, ad primam partem ; negative, ad secundam. » (S.R.C., 5 mars 1870, n. 3213, ad 4).

B) Si, contrairement à la lettre et à l'esprit des rubriques précitées, une absoute pontificale solennelle venait, suivant l'hypothèse énoncée dans la deuxième question, à être donnée *dans le chœur*, non, toutefois, sur le cadavre d'un prêtre, le *faldistorium* de l'évêque ne pourrait être placé pour cela contre le milieu du degré inférieur du maître-autel, qu'à la condition de la non-présence alors du Saint-Sacrement dans le tabernacle de cet autel.

C'est là une application de la règle générale formulée dans le Cérémonial des évêques (l. I, c. XII, n. 8) : «...Quod si in altari majori, vel alio, in quo [ab Episcopo] celebrandum erit [Ssmum Sacramentum] collocatum reperiatur, ab eo altari in aliud omnino transferendum est, ne propterea ritus et ordo cæremoniarum, qui in hujusmodi missis et officiis [10] servandus est, turbetur. » (Cf. S. R. C., 6 févr. 1875, n. 3335, ad 2).

III. — *Abbés et offices funèbres*. — Ce n'est pas seulement à la messe solennelle de *Requiem*, mais encore dans n'importe quelle autre fonction liturgique pour un ou pour plusieurs défunts, que, de droit commun, les prélats inférieurs à l'Evêque — et donc les Abbés — ne peuvent faire légitimement usage des insignes pontificaux.

En effet, dans le célèbre « décret d'Alexandre VII » [1] — décret qui avait pour but de régler l'usage de ces insignes pour tous les prélats inférieurs susdits — on lit : « ... Abstineant autem [prælati Episcopo inferiores qui pontificalium usu fruuntur] ab hujusmodi pontificalium usu *in officiis et missis defunctorum* quocumque die, etiam festivo et de præcepto [2]» (S.R.C., n. 1131, 5). Etant donné qe la prohibition dont il s'agit ici n'a pas été expressément abolie ou modifiée par le Code, elle demeure en pleine vigueur [3]. « ... Omnes liturgicæ leges vim suam retinent, nisi earum aliqua in Codice *expresse* corrigatur » (can. 2).

[5] A la vérité, il y a aussi une absoute moins solennelle, mais qui ne peut avoir lieu qu'*en l'absence du cadavre*. — Cette absoute se donne dans le chœur, soit sur un drap mortuaire, y étendu par terre après la messe de *Requiem*, soit sur un petit cénotaphe apporté dans le chœur au moment voulu. Elle ne comporte, du reste, ni luminaire autour de la représentation mortuaire, ni croix hampée (cf. Cérém. des év., l. II, ch. 11, n. 11 et 12 ; ch. 36, n. 3 ; ch. 37, n. 2).

[6] « Il paraît qu'autrefois cette croix était celle même de l'autel, que l'on adaptait à la haste, et qui conduisait ainsi et ramenait à la fin dans l'enceinte sacrée la troupe qu'elle n'avait cessé de présider. — La croix processionnelle, alors même qu'elle est distincte de celle qui demeure sur l'autel, figure le même mystère... » (Dom Gréa, *op. cit.*, l. VI, c. III).

[7] L'anomalie serait particulièrement choquante, si l'absoute était donnée sur le cadavre d'un prêtre, dans l'enceinte d'un chœur de peu d'étendue. L'on verrait alors le porte-croix se tenir contre le milieu du degré inférieur du maître-autel, et la croix de procession se dresser en avant et à quelques pas seulement de la croix permanente de cet autel.

[8] La deuxième des questions que nous avions à résoudre ne se pose pas, en effet, quand il s'agit d'une absoute sur le cadavre d'un évêque ou d'un prêtre, puisque, pour celle-ci, la place de l'évêque « absolvant » est invariablement entre la bière et la porte principale de l'église (cf. S. R. C., 3 sept. 1746, n. 2392, ad 2), c.-à-d. face au maître-autel.

[9] Les liturgistes français traduisent généralement le mot « *presbyterium* » par le mot « chœur ».

[10] Le pluriel « *officia* » a ici le sens large de « *fonctions liturgiques* », — tout comme v. g. : dans les canons 1165, § 1, 2256, 1°, etc. ; dans les décrets par lesquels la S. C. des Rites interdit aux laïques l'accès du chœur pendant les « divins offices » ; enfin dans le titre « *Rationale divinorum officiorum* » (commun à deux ouvrages : l'un de Beleth, l'autre de Durand de Mende).

[1] Rendu le 27 septembre par la S. C. des Rites sur l'ordre d'Alexandre VII, et positivement approuvé par le même pape, ce décret fut confirmé dans la suite par Benoît XIV (cf. S. R. C., 31 mars 1744, n. 2376), puis par Pie VII (constit. « *Decet Romanos Pontifices* », 4 juill. 1823 [cf. S. R. C., n. 2624]).

[2] « ...Quando scilicet præsens esset cadaver » (Martinucci, *Manuale sacrar. cæremoniarum*, 2e édit., l. VIII, p. 566, n. 4).

[3] Cf. Favrin, *Praxis sollemnium functionum episcopor.* (1926), p. 194 ; — Stercky, *Les fonctions pontificales* (1932), t. II, p. 376.